

Mali - Ministère de l'Éducation Nationale (MEN)

EN PLEINE REFONDATION DU SYSTEME EDUCATIF



En ces temps de mondialisation, savoir lire et écrire ne suffit plus pour le citoyen du monde. Il lui faut acquérir et développer des compétences académiques et professionnelles indiscutables qui l'aident à se forger une vie meilleure. Pour réussir ce pari, il faut donner, au maximum de citoyens possibles, un enseignement de qualité. Or le système éducatif malien hérité de la colonisation était resté trop centralisé et ne touchait qu'une faible partie des enfants en âge d'aller à l'école. On pouvait lui reprocher d'être un système éducatif peu performant caractérisé par la faiblesse de ses rendements interne et externe. C'est pourquoi, le Mali s'est engagé depuis 1996 dans la refondation de l'ensemble. Avec l'appui de ses partenaires, le ministère de l'éducation nationale a élaboré et validé à la fin 1999, le Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PRODEC). Cet ambitieux programme s'inspire de la Lettre de Politique Educative qui définit le cadre de refondation du système. Il s'est fixé comme objectif un taux brut de scolarisation de 95% au premier cycle de l'enseignement fondamental à l'horizon 2010.

L'ÉDUCATION, UNE PRIORITE GOUVERNEMENTALE

Au Mali, le secteur de l'éducation a toujours été considéré comme une priorité de l'action publique, en raison de son impact sur le développement. C'est pourquoi sa part dans le budget national s'est sensiblement accrue ces dernières années, comme le montre le tableau ci-dessous :

Années	2001	2002	2003	2004
Montant en % du budget de l'état	26,62	29,94	30,57	30,6

UN SECTEUR AUX MULTIPLES DEFIS

Les défis qui se posent au système éducatif malien sont ceux qu'affrontent la plupart des systèmes éducatifs africains : donner au maximum de citoyens, dans des délais volontairement serrés, un enseignement de qualité adapté au marché du travail, tout en faisant face aux contraintes institutionnelles, budgétaires, démographiques.

PRODEC

Le Programme Décennal de Développement de l'Éducation (PRODEC) adopté en 1999 est la traduction de la volonté du gouvernement du Mali de refonder tout le système éducatif. Il est construit sur la base des forces et faiblesses du système en termes d'accès, de qualité et de gestion. Il concerne tous les ordres d'enseignement (enseignement fondamental, enseignement secondaire et enseignement supérieur) et tourne autour de **onze axes prioritaires** :

- ▶ Une éducation de base de qualité pour tous ;
- ▶ Un enseignement professionnel adapté aux besoins de l'économie ;
- ▶ Un enseignement secondaire général et technique rénové et performant ;
- ▶ Un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins prioritaires et aux coûts

maîtrisés ;

- ▶ Une utilisation des langues maternelles parallèlement à celle du français ;
- ▶ Une politique du livre et du matériel didactique et opérationnel ;
- ▶ Une politique soutenue de formation des enseignants ;
- ▶ Un partenariat véritable autour de l'école ;
- ▶ Une restructuration et un ajustement institutionnel nécessaires à la refondation du système éducatif ;
- ▶ Une politique de communication centrée sur le dialogue et la concertation entre tous les partenaires ;
- ▶ Une politique de financement soutenue, rééquilibrée, rationnelle et s'inscrivant dans la décentralisation.

LE PISE

Le Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education (PISE) constitue la phase d'opérationnalisation du PRODEC. Il comprend une composante Qualité, accès et scolarisation, et une composante Gestion-décentralisation. Ce programme fait l'objet de suivi annuel permettant éventuellement de réorienter les activités. C'est dans le cadre de ce programme que s'est accélérée l'édification de nouvelles infrastructures scolaires.

L'ÉDUCATION EN CHIFFRES

Les effectifs du système éducatif malien ont augmenté de 11% en moyenne sur les sept dernières années, à un rythme nettement plus rapide que la croissance démographique. Le taux brut de scolarisation (TBS) a plus que doublé sur la dernière décennie. Il est passé de 32% en 1992-1993 à 67% en 2002-2003, dans le premier cycle du fondamental. Les salles de classes du secteur public ont augmenté de 140% sur la période avec une nette accélération à partir de 2001 grâce au PISE (Programme d'Investissement Sectoriel de l'éducation) et celles du privé ont quasiment décuplé. Les objectifs fixés par le PISE pour la scolarisation des filles ont été dépassés avec un taux de 59,9%. Le Mali, a par ailleurs, introduit une forme d'enseignement bilingue : on utilise la langue maternelle dans les classes les plus basses pour transiter graduellement vers le français dans les classes les plus élevées. Au début de l'année scolaire 2002-2003, environ 1250 écoles primaires publiques sur 6087 utilisaient la « pédagogie convergente ».

LA FORMATION DES MAÎTRES ET LES NOUVEAUX IFM

Pour faire face à la forte demande d'enseignements, le gouvernement malien s'est lancé dans un vaste chantier de construction d'Institut de Formation de Maîtres (IFM). Aujourd'hui, le pays compte 12 IFM dont huit ont été construits entre 2001 et 2005 pour plus de 6 milliards de Fcfa (6.124.099.433). Trois autres sont en projet et permettront à l'état de faire face aux besoins d'enseignants. Cependant, les investissements dans les infrastructures de l'éducation (salles de classe, bureaux, mobilier ...) concernent tous les secteurs de l'enseignement.

AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT

Afin d'améliorer la qualité de l'enseignement, des actions ont été initiées en matière de formation continue des cadres et de recyclage des enseignants contractuels. Des

résultats encourageants ont été enregistrés avec l'adoption de la politique nationale de formation continue des enseignants du fondamental. L'amélioration de la qualité passe également par la relecture des programmes, la redéfinition des filières de formation, la dotation des écoles fondamentales et des établissements secondaires et supérieurs en matériel didactique.

LES GRANDES ECOLES ET L'UNIVERSITE DE BAMAKO

L'université de Bamako a été créée par ordonnance N° 02-056/P-RM du 5 juin 2002. Elle comprend deux instituts et quatre facultés :

- ▶ L'Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA) ;
- ▶ L'Institut Universitaire de Gestion (IUG) ;
- ▶ La Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie (FMPOS) ;
- ▶ La Faculté des Sciences Juridiques et Economiques (FSJE) ;
- ▶ La Faculté des Sciences et Techniques (FAST) ;
- ▶ La Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines (FLASH).

L'université de Bamako accueille également des étudiants d'autres pays d'Afrique.

A côté de l'université, il existe trois grandes écoles :

- ▶ L'École Nationale d'Ingénieurs (ENI) ;
- ▶ L'Institut Polytechnique Rural-Institut de Formation et de Recherche Appliquée de Katibougou (IPR/IFRA) ;
- ▶ L'École Normale Supérieure (ENSUP).

CULTURE DE L'EXCELLENCE

Le ministère de l'éducation nationale a mis en route des actions en vue de cultiver l'excellence à l'école :

- ▶ depuis 2001, des bourses d'excellences sont octroyées par le gouvernement aux dix premiers jeunes ayant particulièrement brillé au lycée ;
- ▶ le camp d'excellence a été institutionnalisé et il constitue un cadre de rencontres et d'apprentissage pour les meilleures élèves des académies d'enseignement du pays ;
- ▶ la journée du bon élève est annuelle. C'est au cours de cette journée que les meilleurs élèves du Mali sont récompensés par le président de la République. Les efforts en vue de la moralisation des examens d'état se sont multipliés ces dernières années et une nouvelle politique du livre a vu le jour. C'est ainsi que les écoles fondamentales ont été dotées de 4 millions de livres.

Ministère de l'Education Nationale du Mali

▶ Juillet 2005

- ▶ BP. 71 - Bamako, Mali
- ▶ Tél : (223) 223 10 35
- ▶ Fax : (223) 223 05 45